

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CHIITE IMAM ALI »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody angré
soleil3, non loin de la mosquée. , Lot 03, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CHIITE IMAM ALI »

Objet : BOULANGERIE, VENTE DE PRODUITS
COSMÉTIQUES, COMMERCE GÉNÉRAL, PRESTATIONS DE
SERVICES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous les fonds de commerce.
- la prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créée
- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody angré
soleil3, non loin de la mosquée. , Lot 03, Ilot 03

Dirigeant(s) M SOW MAMOUDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06773 du 14/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69950/GTCA/RC/2022 du 14/12/2022

